Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Litige suite vente de société

Par skippy1

Il y a 2 ans, mise en vente de la société dans la légalité . L'Avocat choisit par les acheteurs rédige l'acte de vente . Nous lui réglons les frais de parution au BODACC (1.300 EUROS). Les acquéreurs nous font un chèque en premier paiement, le complément du montant de la vente est donné par les acheteurs sous la forme d'un deuxième chèque de 23.100 EUROS à l'avocat afin d'y être déposé à la CARPA, ou ailleurs(???).
Tous ces faits ont été retranscrits dans la procédure de cession de fonds de commerce.
A ce jour, malgré lettres en AR à l'avocat, rien n'est fait.
Procédure faite à l'encontre de maitre X, qui pour information a déjà interdit d'exercer pendant 3 ans pour ESCROQUERIE.
La procédure a été mise entre les mains de la justice qui après 2 années, "CLASSE SANS SUITE " malgré tous les éléments en leur possession.
Une société non exploitée depuis 2 ans pour laquelle nous continuons de payer.(Près de 5.000 EUROS)
Qu'elle est cette "justice " qui défend les escrocs? Que faire?
Merci de nous aider à nous dépêtrer de cette affaire ternissant l'image de notre système judiciaire avant que cela ne prenne des proportions nationales car nous ne pourrons malheureusement en rester là.....